

DIMANCHE 7 OCTOBRE 2012
27^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE (B)

1^{ÈRE} LECTURE

Livre de la Genèse 2, 18-24

Au commencement, lorsque le Seigneur Dieu fit la terre et le ciel, il dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Je vais lui faire une aide qui lui correspondra. » Avec de la terre, le Seigneur Dieu façonna toutes les bêtes des champs et tous les oiseaux du ciel, et il les amena vers l'homme pour voir quels noms il leur donnerait. C'étaient des êtres vivants, et l'homme donna un nom à chacun. L'homme donna donc leurs noms à tous les animaux, aux oiseaux du ciel et à toutes les bêtes des champs. Mais il ne trouva aucune aide qui lui corresponde. Alors le Seigneur Dieu fit tomber sur lui un sommeil mystérieux, et l'homme s'endormit. Le Seigneur Dieu prit de la chair dans son côté, puis il le referma. Avec ce qu'il avait pris à l'homme, il forma une femme et il l'amena vers l'homme. L'homme dit alors : « Cette fois-ci, voilà l'os de mes os et la chair de ma chair ! On l'appellera : femme. » A cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un.

2^{ÈME} LECTURE

Lettre aux Hébreux 2, 9-11

Jésus avait été abaissé un peu au-dessous des anges, et maintenant nous le voyons couronné de gloire et d'honneur à cause de sa passion et de sa mort. Si donc il a fait l'expérience de la mort, c'est, par grâce de Dieu, pour le salut de tous. En effet, puisque le créateur et maître de tout voulait avoir une multitude de fils à conduire jusqu'à la gloire, il était normal qu'il mène à sa perfection, par la souffrance, celui qui est à l'origine du salut de tous. Car Jésus qui sanctifie, et les hommes qui sont sanctifiés, sont de la même race ; et, pour cette raison, il n'a pas honte de les appeler ses frères,

ÉVANGILE

Selon saint Marc 10, 2-16

Un jour, des pharisiens abordèrent Jésus et, pour le mettre à l'épreuve, ils lui demandaient : « Est-il permis à un mari de renvoyer sa femme ? » Jésus dit : « Que vous a prescrit Moïse ? » Ils lui répondirent : « Moïse a permis de renvoyer sa femme à condition d'établir un acte de répudiation. » Jésus répliqua : « C'est en raison de votre endurcissement qu'il a formulé cette loi. Mais, au commencement de la création, il les fit homme et femme. A cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais ils ne font qu'un. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ! »

De retour à la maison, les disciples l'interrogeaient de nouveau sur cette question. Il leur répond : « Celui qui renvoie sa femme pour en épouser une autre est coupable d'adultère envers elle. Si une femme a renvoyé son mari et en épouse un autre, elle est coupable d'adultère. » On présentait à Jésus des enfants pour les lui faire toucher ; mais les disciples les écartèrent vivement. Voyant cela, Jésus se fâcha et leur dit : « Laissez les enfants venir à moi. Ne les empêchez pas, car le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent. Amen, je vous le dis : celui qui n'accueille pas le royaume de Dieu à la manière d'un enfant n'y entrera pas. » Il les embrassait et les bénissait en leur imposant les mains.



HOMÉLIE

Titre : **Non à toute forme d'exclusion!**

RÉFÉRENCES BIBLIQUES

1 ^{ÈRE} LECTURE	Genèse 2, 18-24
2 ^{ÈME} LECTURE	Hébreux 2, 9-11
ÉVANGILE	Marc 10, 2-16

La semaine passée, les textes de la Parole portaient sur l'exclusion : il ne faut exclure personne. Les religions ne donnent aucun droit sur Dieu ou sur le Christ. La main, le pied et l'œil doivent nous servir à partager avec l'autre, à accueillir l'autre et à entrer en relation avec l'autre, quel que soit l'autre, le tout autre. Dans l'évangile de dimanche passé, on voyait Jean, un apôtre, un dirigeant de l'Église, qui voulait exclure quelqu'un qui ne faisait pas partie de son groupe et Jésus l'a rabroué, l'a semoncé. Aujourd'hui, l'évangile de Marc parle encore d'exclusion, cette fois, dans nos relations humaines, à travers la famille, le couple, les enfants, et, encore une fois, le Christ se porte à la défense des exclus... Dans l'évangile de ce dimanche, nous avons une occasion en or de faire une réflexion sur des réalités nouvelles vécues dans les relations des couples appelés à l'égalité, à l'unité et à la fidélité dans leur engagement et dans leur complémentarité.

1. 1^{ère} exclusion : homme-femme : « *Est-il permis à un mari de renvoyer sa femme?* » (Mc 10,2). Poser la question telle quelle, c'est déjà faire preuve d'injustice et d'inégalité entre l'homme et la femme, puisque seul l'homme pouvait renvoyer sa femme. Dans la société juive du 1^{er} siècle, le mari avait tous les droits sur sa femme; de sorte qu'il pouvait la renvoyer n'importe quand et pour n'importe quel motif. Et même renvoyée, la femme demeurait propriété de l'homme qui avait été son mari. L'homme, lui, pouvait se remarier, mais pas la femme. La loi de Moïse permettait une telle injustice; l'homme n'avait qu'à écrire une lettre de répudiation (Mc 10,4).

Comment interpréter la réponse de Jésus? « *C'est en raison de votre endurcissement que Moïse a formulé cette loi. Mais au commencement de la création, Dieu les fit homme et femme. À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais ils ne font qu'un. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas* » (Mc 10,5-9). L'Église se sert de ce texte évangélique pour dire que le mariage est indissoluble. C'est sans doute un idéal proposé par le Christ, mais il y a plus que ça : si le Christ de l'évangile de Marc s'oppose à la loi de Moïse sur la répudiation, c'est d'abord et avant tout pour redonner à la femme toute sa dignité : « *Au commencement de la création, il les fit homme et femme* » (Mc 10,6). Ça suppose l'égalité, la même dignité, la complémentarité de l'être humain qui est, à la fois, homme et femme. Et là, il faut remonter dans

le temps, au livre de la Genèse, au 2^e récit de la création, qu'on a en 1^{ère} lecture aujourd'hui, pour comprendre la double dimension de l'être humain : en hébreu **Ish** et **Isha**, 2 mots qui disent cette réalité.

Dans ce 2^e récit de la création, l'auteur nous montre la supériorité de l'homme sur toute la création. Il est le sommet de la création. Mais l'homme ne peut être homme, s'il n'y a pas **l'autre** qui lui corresponde (Gn 2,18). L'auteur du livre de la Genèse dit donc qu'avec de la terre, Dieu façonne tous les animaux et tous les êtres vivants et les amène à l'homme pour qu'il puisse les nommer (Gn 2,19). Ça dit la supériorité de l'homme sur tous les êtres vivants, puisqu'il a le pouvoir de les nommer. Mais tous ces êtres vivants ne permettent pas à l'homme d'être, d'exister; il lui manque son complément, pour être véritablement un être humain. Donc, l'auteur de la Genèse décrit la création de la femme, non pas comme les animaux qui sont façonnés avec la glaise du sol, mais bien à partir de la chair de l'homme prise dans son côté, d'où l'expression : **côte-à-côte, vis-à-vis**, qui signifie l'égalité et la complémentarité. Ce n'est pas l'homme qui décide : il dort (Gn 2,21). C'est Dieu lui-même qui préside à faire de l'homme un être de relation, en créant, à partir de lui, un autre lui-même, différent de lui, mais qui le fait exister comme être humain. L'homme et la femme sont donc égaux, et, ensemble, ils ne font qu'un (Gn 2,24).

Alors la question qu'on est en droit de se poser, que les premiers chrétiens se sont posée et que le Christ de l'évangile de Marc pose aux Pharisiens : Pourquoi Moïse a-t-il permis à un mari de renvoyer sa femme? Qui a donné à l'homme ce pouvoir de domination sur la femme? Il me semble que c'est pour cette raison que le Christ de l'évangile de Marc s'oppose à la loi de répudiation : c'est pour redonner aux femmes leur dignité et leur égalité dans l'œuvre de la création. Il ne peut y avoir aucune supériorité de l'homme sur la femme. L'être humain a été créé : homme et femme. Si l'on fait de la femme l'inférieure de l'homme, on sépare ce que Dieu a uni, puisque dans cette unité, il y a égalité et complémentarité.

N.B. Cependant, chez les romains, ce droit de répudiation était aussi donné aux femmes. C'est pourquoi, saint Marc qui écrit à des romains de la fin du 1^{er} siècle ajoute : « *Si une femme a renvoyé son mari et en*

épouse un autre, elle est coupable d'adultère » (Mc 10,12). On ne retrouve pas ce verset chez Matthieu.

Par ailleurs, dans un contexte d'égalité homme-femme, où il n'y a pas de supériorité, ni d'infériorité, le divorce est-il possible, s'il n'y a pas d'amour dans le couple? Je pense que l'évangile ne répond pas à cette question explicitement, pour la simple raison que si c'est l'Amour de Dieu qui s'exprime dans l'union de l'homme et de la femme, s'il n'y a pas d'amour, y a-t-il vraiment mariage? Y a-t-il union voulue par Dieu?

On peut en rester là, comme le fait l'Église actuellement, et exclure tous celles et ceux qui n'ont pu vivre un tel projet. Par ailleurs, si la Bible est culturelle, il me semble que la Parole de Dieu qui doit se dire et s'écrire aujourd'hui, doit l'être aussi et rendre compte des réalités qui sont les nôtres. Autrement, la Parole de Dieu ne serait qu'une parole répétée du passé, et qui ne tient pas compte des femmes et des hommes d'aujourd'hui. Quand 50% des mariages finissent par un échec, on ne peut rester indifférent à cette réalité contemporaine et faire comme s'il n'y avait pas de problème. L'Amour est essentiel au mariage; s'il n'y a plus d'amour, y a-t-il encore mariage? La question se pose!

C'est évident qu'il faut nous réjouir des couples qui réussissent leur mariage dans l'Amour, la fidélité et la durée. Mais pour les autres, toute attitude de jugement, de rejet, de condamnation ou d'exclusion est contraire à l'évangile. Il faut que celles et ceux qui vivent un échec ne se sentent jamais rejetés et condamnés par personne, ni même par Dieu dont l'Amour est plus grand que nos misères. C'est pourquoi, comme chrétiens, comme Église, nous devons faire preuve de pardon, de miséricorde et de compassion pour les couples brisés et les familles reconstituées.

- 2. 2^e exclusion : les enfants :** Immédiatement après l'exclusion de la femme dans le couple, l'évangéliste Marc nous parle des enfants : *« On présentait à Jésus des enfants pour les lui faire toucher; mais les disciples les écartaient vivement » (Mc 10,13). Comme les femmes, les enfants n'avaient aucun droit et c'est pourquoi, le Christ se porte à leur défense : « Jésus se fâcha et leur dit : Laissez les enfants venir à moi. Ne les empêchez pas, car le Royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent » (Mc 10,14). Les enfants sont donc donnés comme*

modèles aux adultes, non pas à cause de leur douceur ou de leur innocence, mais bien pour leur pauvreté, leur dépendance par rapport aux adultes qui en ont la responsabilité. Comme les femmes et les malades, les enfants sont exclus de la société juive du 1^{er} siècle. En les touchant et en leur imposant les mains (Mc 10,16), le Christ leur donne leur dignité et leur accorde la place qui leur revient dans le Royaume de Dieu.

- 3. 3^e exclusion : Aujourd'hui :** Ce n'est pas dans l'évangile de Marc, mais si je poursuis la réflexion sur l'exclusion, si j'actualise la Parole de Dieu aujourd'hui, il nous faut reconnaître d'autres formes d'exclusion dans notre Église. Si le Christ s'est porté à la défense des petits, des pauvres, des marginaux et des laissés-pour-compte, qu'a-t-il à dire aujourd'hui, sur les réalités nouvelles vécues dans nos sociétés contemporaines? La famille monoparentale? Le couple reconstitué? La mariage gai? La question qu'on doit se poser pour être fidèle à l'évangile est la suivante : Ces nouvelles réalités peuvent-elles exprimer l'Amour de Dieu pour l'humanité? Dieu peut-il unir 2 hommes ou 2 femmes qui s'aiment vraiment? La complémentarité est-elle seulement biologique? Peut-elle être psychologique ou sociale? Dieu se reconnaît-il dans un couple divorcé et remarié? Comme chrétiens, comme Église, nous devons répondre à ces questions, avec la même attitude que le Christ de l'évangile de Marc.

Le théologien français Gérard Bessière écrit : « **Chaque époque aura ses problèmes et ses aménagements juridiques. Jésus n'a pas voulu parler en homme de Loi. Il refuse cette question machiste. Il volatilise le piège des casuistes en montrant la ligne de mire de l'amour humain né de l'amour de Dieu. Qu'on n'en déduise pas des interdictions, des règles, un code! Le regard de Jésus vient de plus haut et va plus loin. Il nous redit le bel enjeu qui éclaire la rencontre respectueuse et aimante des hommes et des femmes de tous les temps** ». Et je terminerais simplement par cette phrase de la lettre aux Hébreux qu'on a en 2^e lecture aujourd'hui, et qui exprime bien la dignité de tous les humains, disciples du Christ : « *Car Jésus qui sanctifie, et les hommes qui sont sanctifiés, sont de la même race; et, pour cette raison, il n'a pas honte de les appeler ses frères* » (Hb 2,11).

Raymond Gravel ptre
Diocèse de Joliette.